

# Nouvelles des Bibliothèques

---

## Journées d'études des bibliothécaires du Sud-Est

Ces journées ont groupé, à Avignon, sous la présidence de M. de Loye, conservateur en chef de la Bibliothèque Calvet, d'Avignon, et en présence de M. l'inspecteur général Masson, cinquante-deux bibliothécaires d'Aix-en-Provence, Annecy, Arles, Avignon, Carpentras, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grasse, Grenoble, Lyon, Marseille, Nice, St-Etienne, Saint-Hilaire-du-Touvet, Toulon et Villeurbanne.

Elles ont débuté le samedi 3 juin à 14 heures, par une très intéressante visite du Palais des Papes, sous la direction de son conservateur, M. Sylvain Gagnière. De 16 heures à 18 h 15, une première séance de travail a lieu au Collège littéraire universitaire. M. l'inspecteur général Masson ouvre la séance en soulignant l'intérêt que M. Dennery, directeur des Bibliothèques de France, prend à ces Journées d'études.

M. de Loye retrace très brièvement l'histoire de la Bibliothèque d'Avignon, fondée par Esprit Calvet, dont le statut administratif est unique dans l'ensemble des bibliothèques publiques françaises. L'insuffisance des locaux actuels est dramatique, mais le transfert est décidé, dans un local beaucoup plus vaste (ancien Collège des jésuites), qui se trouve en plein cœur de la ville, mais dans un endroit très tranquille. La salle de lecture pourra contenir 240 lecteurs et le magasin de livres 32 km de rayonnages.

M. Martin pose le problème de l'automatisation d'abord pour la nouvelle bibliothèque municipale, qui sera fondée à Lyon, ensuite pour le catalogue collectif des livres anciens des bibliothèques de France. Il a pour cela, établi des contacts avec le C.N.R.S. et avec le laboratoire de mathématiques appliquées de l'Université de Grenoble. M. Martin pose également le problème de la continuation du fichier Duportet.

M. Forestier sollicite l'avis de ses collègues sur le rapport qu'il leur a envoyé sur la coordination des achats importants entre les bibliothèques de la région du Sud-Est. M. l'inspecteur général Masson signale à ce propos l'inventaire des bibliothèques hautement spécialisées et le projet par les bibliothécaires de la région du Sud-Ouest d'établir un répertoire régional



des fonds. M. Vaillant pense que toute tentative de coordination pour le Sud-Est devrait également commencer par l'établissement d'un répertoire des fonds spéciaux. M. l'abbé Etaix estime qu'il faudrait également concevoir un catalogue collectif des séries pour éviter les doubles emplois. M. Kœlbert fait des réserves sur la coordination entre bibliothèques municipales et universitaires, étant donné les besoins différents des lecteurs.

M. Lecutiez soumet, lui aussi à ses collègues, le rapport qu'il leur a adressé sur la récupération des livres prêtés à domicile et non rendus dans les délais réglementaires. Divers systèmes sont proposés. Celui de la récupération, à Aix-en-Provence, par les enquêteurs de la ville, à Carpentras, par le commissariat de police, celui valable pour les étudiants, qui consiste, selon M. Kœlbert, à signaler les réfractaires au Doyen. M. l'inspecteur général Masson insiste sur la nécessité de bien distinguer, d'une part le fonds de conservation qui ne doit pas être communiqué sans signature du lecteur et diverses garanties et d'autre part, le fonds de prêt des livres qui peuvent être remplacés..

M. de Loye rend compte que MM. Chatelain et Quoniam, directeur et inspecteur général des Musées de France, se sont montrés entièrement favorables à l'idée de Journées d'études communes entre conservateurs des bibliothèques et des musées du Sud-Est. Cependant, cette réunion n'a pas été possible pour cette année, la Direction des Musées ayant déjà prévu un programme de rencontre qui se tiendra à Avignon-Arles les 12, 13 et 14 juin.

A l'issue de la séance de travail, une réception des bibliothécaires est organisée à l'Hôtel de Ville par M. le député-maire d'Avignon. Le lendemain dimanche 4 juin, commence par une séance de travail de 9 h 30 à midi.

M. Vaillant reprend les lignes essentielles du rapport qu'il a envoyé à ses collègues sur l'application du plan comptable et les possibilités d'adoption d'un marché groupé de livres pour des bibliothèques de la région du Sud-Est en tenant compte des objections qui lui ont été fournies. Pour ce marché groupé, il se fonde sur l'expérience qu'il a à Grenoble, un libraire ayant récemment soumissionné avec des réductions de 22 % pour les livres d'étude et de 27 % pour les livres qui ne le sont pas. Ce libraire observe, d'autre part, un cahier des charges, d'après lequel ne sont pas compris dans le marché les livres d'occasion, les périodiques, les souscriptions, tous les livres et publications étrangères. Ce cahier spécifie également que tous les ouvrages sans exception devront être envoyés en communication, sauf indication précisant « commande ferme », ajoutée sur le bon de commande, les livraisons devant se faire au fur et à mesure des besoins, sur demandes datées. Semblable marché, propose M. Vaillant, pourrait être étendu à diverses bibliothèques du Sud-Est, chacune traitant isolément avec le même libraire, le rôle de l'association se limitant à la conclusion officielle préalable d'accords avec un libraire unique pour des marchés séparés passés avec chaque collectivité, avec mêmes conditions et même cahier des charges.

M. de Loye trouve que les conditions d'un tel marché sont extrêmement avantageuses et qu'il n'y aurait aucun libraire à Avignon pour y souscrire. Il pense donc que l'idée mérite d'être étudiée par une Commission puis présentée à nouveau aux Journées l'an prochain.

M. Daumas donne un compte rendu du voyage d'étude qu'il a fait en décembre 1966 en République fédérale allemande, au cours duquel il a visité en compagnie de M. Rocher, la Bibliothèque de l'Etat à Munich, les bibliothèques des écoles techniques supérieures de Munich et de Stuttgart, la Bibliothèque nationale de Francfort et les bibliothèques des Universités de Francfort, Cologne, Bonn et Bochum. Il décrit d'abord les différents bâtiments et montre, avec plans à l'appui, quelles en sont les conceptions générales et les points les plus intéressants : circuit des livres et des lecteurs, différentes zones de tranquillité, emplacement des catalogues, des bureaux, des salles de travail, des carrels, des réserves, etc.

Les règles bibliothéconomiques suivies par nos collègues allemands sont ensuite exposées, discutées et replacées dans les circonstances locales et nationales qui les expliquent en partie ; pourquoi les bibliothèques universitaires ne sont pas fractionnées en sections, comment il n'existe pas deux niveaux scientifiques, dans quelle mesure se fait le libre accès, quelle est l'importance des services de communication sur place et des prêts à domicile et quelles sont les particularités de leur fonctionnement.

La mécanisation des va-et-vient des livres ou revues partout installée entre les différents étages des magasins, tous les bureaux, les services de prêt à domicile ou de communication sur place, retient ensuite l'attention de M. Daumas, qui parle alors de certaines installations mécaniques ou électriques : liaisons par tubes pneumatiques, utilisation des télétypes pour la constitution des catalogues collectifs et le prêt inter-bibliothèques, laboratoires photographiques, emploi de la Rank Xerox. Des comparaisons sont alors faites en ce qui concerne les dotations en personnel et les budgets de fonctionnement et d'équipement des bibliothèques des deux pays.

Enfin, dans la dernière partie de son exposé, M. Daumas insiste plus longuement sur les exemples d'utilisation d'ordinateurs qu'il a pu voir à la Bibliothèque nationale de Francfort, où on s'en sert pour la publication des recueils hebdomadaires, mensuels, semestriels et quinquennaux de la bibliographie nationale de la République fédérale. et aussi à la Bibliothèque de l'Université de Bochum, où un ordinateur est employé pour toutes les opérations concernant les inscriptions des lecteurs, le prêt, les statistiques, la tenue des catalogues. M. Daumas termine en évoquant l'activité commerciale et industrielle des villes visitées et pays traversés. Il dit la grande impression que donne la vie culturelle, musicale et artistique de la République fédérale et souhaite que de tels voyages soient plus nombreux.

M. Reynaud a proposé, au nom de l'association, l'idée d'une réunion commune des conservateurs de bibliothèques, de musées et d'archives aux

récentes journées des archivistes du Sud-Est à Marseille. Ces derniers donnent leur accord de principe pour semblable réunion en 1969, à Nice, pour les archivistes et à Grasse pour les bibliothécaires.

A l'issue de la séance de travail, un repas amical eut lieu à Gordes. Une visite de l'abbaye de Senanque, sous la direction du R.P. Martin, clot ces deux journées.

---